

FSU Finistère



Bulletin trimestriel de la section FSU du Finistère

PPAP : 1017 S 07559 | Directeur de publication : Jacques CHRISTIEN | Prix : 0,4 € | N° 1 (nouvelle série)

<p>SOMMAIRE Bulletin de septembre 2016</p> <p><u>Page 1</u> : Edito. <u>Pages 2</u> : La rentrée dans le 1^{er} et le 2nd degré. <u>Page 3</u> : Retraités dans la rue. Colloque de Dinard. <u>Page 4</u> : Migrants. <u>Pages intérieures</u> : Évolutions scolaires privé/public de 2002 à 2012 en Bretagne.</p> <p>Composé et imprimé par nos soins</p>	<p>Maison du Peuple 2 Place E.Mazé 29283 BREST CEDEX Tél : 02 98 43 21 95 Fax : 02 98 43 19 95 Email : fsu29@fsu.fr</p> <p>71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER Tél : 02 98 53 76 77 Fax : 02 98 55 01 60 Email : fsu29@fsu.fr Site : www.bretagne.fsu.fr</p>	<p>Quimper PPDC PRESSE</p> <p>Dispensé de timbrage</p> <p>28/09/2016</p> <p>P</p> <p>PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE</p>
---	--	---

POUR SUIVRE ET AMPLIFIER LA RÉFLEXION ET L'ACTION.

Ce bulletin est à conserver. Vous y trouverez en pages intérieures une étude scientifique menée par une équipe de Rennes II pilotée par notre camarade Olivier David, président de l'université, sur les répartitions scolaires entre privé et public de 2002 à 2012 dans les quatre départements de la Bretagne administrative.

Puisse cette étude renforcer notre détermination à obtenir l'ouverture d'écoles publiques dans les trop nombreuses communes du Finistère qui en sont privées.

C'est une des quatre ambitions de la section départementale pour la période à venir.

Nous aurons également à cœur la promotion du bilinguisme – quelle honte de voir le Ministère incapable de garder en Bretagne les collègues formés pour enseigner en breton -, et la mise en place d'une réflexion sur les politiques menées en France au sujet du cannabis. Ces deux mandats du congrès départemental de Brasparts sont devenus au Mans des mandats nationaux, et sur chacun de ces sujets les attentes sont importantes.

Nous nous efforcerons enfin de répondre aux préoccupations de nos collègues qui sont si nombreux à nous témoigner leur confiance lors des élections professionnelles, en commençant par organiser cette année un stage sur les attributions, le fonctionnement et la saisine des CHSCT, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, risques psychosociaux inclus.

Programme dense et ambitieux au service d'un syndicalisme de transformation sociale et pour lequel la fédération met à notre disposition de nouveaux outils numériques en partenariat avec nos syndicats nationaux, dans un contexte général tendu qui renforce notre détermination et appelle à l'action.

Youn Le Roy

LA RENTRÉE DANS LE PREMIER DEGRÉ

L'heure de la rentrée a sonné avec son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

Côté bonnes nouvelles, grâce aux initiatives et aux actions du SNUipp-FSU, on peut noter l'augmentation de 800 euros de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE), la portant ainsi à 1200 euros annuels, à égalité de l'indemnité du second degré (ISOE). Cependant, elle n'est pas versée à tous les professeurs des écoles (ULIS collège et lycée, SEGPA-EREA, enseignants référents, conseillers pédagogiques, animateurs TICE, coordonnateurs REP, en totalité pour les PEMF...): c'est une demande portée une nouvelle fois par le SNUipp-FSU.

Côté moins bonnes nouvelles, la liste est longue, trop longue...

Après une CAPD plus que chaotique début juillet qui devait affecter les collègues, le SNUipp-FSU a constaté que durant l'été les services de la DSDEN avaient décidé de modifier ce qui y avait été décidé! Quid du rôle des instances??? Malheureusement, pas de meilleures nouvelles à la CAPD de septembre concernant les ajustements de rentrée, puisque les représentants constatent à l'issue de celle-ci qu'au moins 12,5 postes ne sont

pas pourvus! Pourtant, l'administration refuse d'ouvrir la liste complémentaire tandis que des contractuels sont recrutés (en bilingue).

Nationalement, dès la rentrée, le SNUipp-FSU est dans l'action: les collègues du premier degré remettent en cause les activités pédagogiques complémentaires (APC) jugées inefficaces. C'est pourquoi nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure en lançant une campagne visant la fin de ce dispositif. Déjà près de 24 000 signatures ont été récoltées sur le site. Temps, confiance et moyens, voilà ce qui est demandé.

Sans compter le dossier brûlant de l'été: la sécurité, suite à la terreur qui a endeuillé une nouvelle fois notre pays. Alors que le gouvernement a détaillé les mesures de sécurité dans les écoles à cette rentrée, le SNUipp-FSU demande que soit clairement précisé ce qui relève des responsabilités de chacun. Pour le syndicat, la sérénité doit par ailleurs être la règle et les enseignants doivent pouvoir se concentrer sur leur mission première: les apprentissages de leurs élèves.

Haut les cœurs collègues, l'année vient juste de démarrer!

Sabrina MANUEL, SNUipp-FSU

LA RENTRÉE DANS LE SECOND DEGRÉ

Situation de rentrée

L'augmentation significative des effectifs de 43000 élèves en lycées (de tout type) n'a pas été accompagnée des moyens nécessaires pour permettre une rentrée dans de bonnes conditions. Cette situation était pourtant prévisible. Dans le Finistère nous voyons même une suppression de seconde au lycée de Cornouaille, les élèves semblent s'être évaporés...dans "le privé".

En collège, la réforme se met en place avec de grosses disparités entre les établissements, tant sur le plan des moyens mis en œuvre, que sur les emplois du temps parfois "délirants" (exemple: 1 semestre de latin puis 1 semestre d'arts plastiques...). Au global c'est une diminution des moyens pour 1 collègue sur 5.

Bilan de l'action du 8 septembre

Sur le plan médiatique ce fut une réussite; jamais les médias n'ont autant couvert le sujet et avec autant de détails. Cependant ce fut un échec cuisant sur le plan de la mobilisation des collègues pourtant concernés par la réforme, et les rassemblements n'ont été à la hauteur des enjeux.

Comme il était prévisible, on voit apparaître une augmentation de "l'arbitraire" dans certains établissements en particulier dans l'organisation et le choix des disciplines. Il ne faut pas pour autant baisser les bras, la contestation doit se faire connaître au fur et à mesure que les collègues vont être en souffrance face aux difficultés qui s'accumulent déjà. Les remontées doivent permettre d'argumenter les interventions à tous les échelons, des principaux de collèges au ministre en passant par les recteurs.

Le PPCR

La nouvelle progression de l'échelle des rémunérations va se mettre en place à la prochaine rentrée. Elle comporte des améliorations concernant l'évolution de carrière (augmentation de l'indice, accès à la hors classe systématique...), mais comporte encore des points "sensibles" comme la progression au 6ème et 8ème échelon et l'accès à la nouvelle 3ème échelle. Des stages seront mis en place dans le courant de l'année pour expliquer en détail le PPCR.

L'évaluation des enseignants

Point extrêmement délicat : la proposition actuelle du ministère portant sur un bilan professionnel validé par le chef d'établissement lors de "4 rendez-

vous de carrière", n'est pas acceptable par le SNES. C'est une procédure qui doit être totalement revue dans son principe.

Yves PASQUET, SNES-FSU

LE 29 SEPTEMBRE LES RETRAITÉS À NOUVEAU DANS LA RUE

Au plan national les organisations dites du « groupe des 9 » (FSU, FGR-FP, CGT, FO, CGC, Solidaires, CFTC, LSR, Ensemble) ont appelé les retraités à se mobiliser pour réclamer des mesures de rattrapage de leur pouvoir d'achat en chute depuis de nombreuses années.

Sauf manœuvre électoraliste, il n'y aura probablement pas de revalorisation en octobre ! Le gel des pensions dure depuis plus de 3 ans.

Les revalorisations hypothétiques, basées sur l'indice des prix, font que les pensions reculent par rapport aux salaires de 1,4 à 1,8% par an. Par ce seul mécanisme, en 10 ans une pension se dévalorise en moyenne de 15%.

S'ajoute à cette dégradation une série de mesures fiscales régressives qui s'enchaînent et pénalisent particulièrement les petites pensions : suppression des mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés, les veufs et veuves ayant eu un enfant, fiscalisation de la majoration de 10% pour les retraités ayant eu au moins 3 enfants. De plus, ces mesures, entraînant parfois la suppression d'exonérations fiscales locales, la taxe pour l'audio-visuel... certains retraités, ont perdu l'équivalent d'un mois de pension sur une année.

Comme tant d'autres promesses, la révision globale de la fiscalité est passée aux oubliettes. La TVA rapporte à l'Etat deux fois plus que l'impôt sur le revenu mais est proportionnellement plus

lourde pour les petites pensions. Plus sournoisement, plutôt que de baisser les retraites ouvertement (comme cela s'est fait dans certains pays européens), le gouvernement a instauré une nouvelle taxe spécifique aux retraités imposables : la CASA. Cette taxe censée aider au financement de la loi sur « l'Adaptation de la société au vieillissement », prélevée depuis 2013, reste encore en partie détournée de son objectif car la loi n'entre petit à petit en vigueur que depuis 2016. Après leur situation misérable des années 50, les retraités avaient vu leurs conditions de vie s'améliorer jusqu'aux années 90. Depuis, elles n'ont cessé de se dégrader au point qu'aujourd'hui un nombre croissant de retraités renoncent à se soigner. Depuis quelques années l'espérance de vie en bonne santé repart à la baisse. Ce sont les pensions les plus faibles qui ressentent le plus fortement cette amputation de leur pouvoir d'achat. La dégradation et la disparition de services publics ajoutent encore aux difficultés des retraités, particulièrement en zone rurale.

Face à des gouvernements multipliant les cadeaux aux entreprises et aux marchés financiers (à la plus grande satisfaction des actionnaires), les retraités continuent de se mobiliser pour la sauvegarde de leurs conditions de vie.

Paul ABILY, Section Retraités

COLLOQUE MARDI 4 ET MERCREDI 5 OCTOBRE À DINARD

La FSU Bretagne organise comme chaque année un stage-colloque à l'automne. Cette année il se déroulera les mardi 4 et mercredi 5 octobre à Dinard sur le thème du numérique. Mais que faut-il entendre au juste par ce terme de « numérique » ? Quant à la *révolution numérique* qui s'annonce, de quoi est-elle le nom ?

« Révolution numérique : vous avez dit Révolution ? » sera donc le titre de ce stage qui interrogera, non sans humour, cette révolution annoncée, afin de comprendre ce qui se joue dans les changements en cours. Les différentes interventions permettront d'aborder ce thème sous

tous ses angles : transformations de la production et de l'emploi, des comportements et de la perception du monde par les nouveaux outils ; enjeux éducatifs et culturels, ainsi qu'éthiques et politiques ; "militantisme 2.0", etc. Sans en négliger les risques nous nous efforcerons aussi de voir les potentialités offertes par ces nouvelles technologies pour notre syndicalisme de transformation sociale.

Tout le programme sur le site de la FSU Bretagne <http://bretagne.fsu.fr>

Jean-Marc CLÉRY, coordonnateur FSU régionale

ACCUEILLONS LES MIGRANTS

Pour l'ONU un migrant est une personne qui séjourne depuis au moins un an hors de son pays d'origine. En 2015 il y en avait 240 millions dans le monde, soit 3% de la population mondiale. Rien de nouveau, le pourcentage était de 5 % à la veille de la première guerre mondiale, tandis qu'au 19^{ème} siècle 50 millions d'Européens fuyant la famine, 12% de la population, sont partis s'installer en Amérique.

Parmi ces migrants le nombre de ceux qui fuient les conflits – 14 en cours dans le monde ces 5 dernières années – est en forte augmentation (53 millions fin 2015, trois fois plus qu'en 2004) mais ne constitue que 0,7 % de la population mondiale. Il n'y a pas d'invasion, d'autant que 60 % d'entre eux sont des déplacés intérieurs (7,6 millions en Syrie, 6 millions en Colombie,...), et que moins d'un réfugié extérieur sur cinq quitte sa région d'origine.

Seulement 0,4% des déplacés mondiaux, soit 214 000 personnes, sont arrivées en Europe en 2014, puis 350 000 de janvier à août 2015, mais suffisamment pour voir l'érection de murs et de barbelés, et alimenter les discours de haine, les peurs et les crispations.

Lorsque la fuite est nécessaire pour rester vivant, le risque compte peu. On estime à 22 000 le nombre de noyés en Méditerranée depuis 2000, et le chiffre d'affaire des passeurs vers l'Europe à 15,7 milliards d'euros durant cette période. D'octobre 2013 à octobre 2014 l'Italie a dépensé 9 millions d'euros par mois pour secourir les

réfugiés, puis l'Europe a pris le relais à hauteur trois fois moindre, mais uniquement pour empêcher les passages. En 2014 les trois quarts des décès migratoires dans le monde ont eu lieu dans cette mer. Fermer la porte ne sert à rien, sinon à laisser du sang sur la poignée.

Vous retrouverez ces chiffres, et bien d'autres informations, sur le site (1) du réseau d'aide aux migrants du pays de Brest, dont la FSU fait partie.

Il faut savoir que 30% des migrants sont des mineurs, et que nombre d'entre eux voyagent sans famille. Si la plupart est accueillie dignement dans nos écoles, collèges et lycées, il reste des situations non réglées, une forte demande pour des classes d'insertion, et une vigilance extrême concernant le respect des droits et l'accompagnement lorsqu'ils deviennent majeurs.

La FSU dénonce la lenteur des procédures – 40 mineurs isolés environ se retrouvent en permanence dans des hôtels brestois pour des périodes de plusieurs mois -, et les manœuvres visant à tenter d'en faire passer pour majeurs – 10 recours gagnés en justice cet été sur 12 intentés- .

Un pique-nique festif et revendicatif de soutien aux migrants et mineurs isolés étrangers est prévu à Brest le dimanche 2 octobre. La FSU appelle à y participer.

(1) www.reseaumigrantsbrest.fr

Youn LE ROY

EXTRAIT DU TEXTE ACTION DU CDFN DE LA FSU

.... **La scène internationale** reste quant à elle toujours dominée par les guerres, les conflits et le terrorisme. La situation des migrants est particulièrement dramatique. En France comme en Europe, les Frontières se ferment, des murs se construisent comme à Calais au mépris du droit international sur les devoirs d'accueil. La politique migratoire de l'Europe n'est pas acceptable. A l'instar de Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix, la FSU rappelle le droit à scolarisation pour toutes et tous quelle que soit leur situation administrative et demande au gouvernement de respecter ce droit en scolarisant les enfants et les jeunes réfugiés, qui représentent

1 réfugié sur 2. La France doit être exemplaire sur ce sujet. Dans ce contexte, les droits des mineurs étrangers sont de plus en plus remis en cause, notamment leur droit à l'éducation. **La FSU interpelle le Premier ministre sur ce sujet et s'adressera à l'ensemble des organisations syndicales pour porter la nécessité de scolariser tous les enfants et les jeunes réfugiés, et de façon plus générale de faire respecter la demande de droit d'asile pour l'ensemble des migrants.** Par ailleurs, des militants sont actuellement poursuivis pour le seul fait d'être solidaires avec des étrangers. La FSU dénonce cette instauration d'un délit de solidarité. ... Paris, 21 septembre 2016